

THIAVILLE-sur-MEURTHE, le 27 AOUT 1966

LE CONSEIL.- Longue séance lors de la dernière réunion pour examen ^{de} diverses questions et en particulier :

BUDGET.- Le compte administratif donne les chiffres définitifs suivants :

- Recettes de l'exercice 105.957,12 - Dépenses de l'exercice 102.178,62
- Excédent de l'exercice 3.778,50 - Excédents antérieurs 125.668,15
- Total excédent 129.446,65.

MATERIEL INCENDIE 1ère URGENCE.- Le Conseil prévoit au budget supplémentaire l'achat d'extincteurs et de fusées feux de cheminées et décide d'en doter les écarts : Bellevue, Fagnouset, Fagnoux, Le Petit Paris.

ENRESINEMENT.- Vu le projet présenté par le chef de district des Eaux et Forêts, le Conseil décide la plantation de 10.000 sapins dans la parcelle 9.

PROJET DE LOTISSEMENT.- A l'unanimité, les Conseillers adoptent le projet de création d'un lotissement dans les terrains situés entre Chez Madame URIOT et le chemin du dépotoir, Route de Raon et Chemin des Grands Jardins. Ils chargent le Maire d'effectuer les démarches préliminaires. La délibération, transmise à la Sous-Préfecture, a été approuvée.

ECLAIRAGE PUBLIC.- Enfin on voit plus clair à Bellevue, l'éclairage fonctionne, nul doute que cela est apprécié par les habitants du quartier et aussi par les nombreux factionnaires utilisant cette route la nuit.

ECOLE.- La Municipalité a fait effort pour l'embellissement et le confort au groupe scolaire, témoignant ainsi tout l'intérêt qu'elle porte à notre jeunesse. Les peintures extérieures sont refaites, ainsi que celles de 2 classes et du couloir. Une entreprise de Charmes termine le bitumage de la cour. Une visite aura lieu le Jeudi 15 Septembre à 17 heures. Parents d'élèves et personnes intéressées sont invités à se joindre au Maire, aux Conseillers et au personnel enseignant.

LOGEMENT DE L'INSTITUTRICE - BATIMENT MAIRIE 1er ETAGE.- Les travaux sont poussés activement et doivent pouvoir être terminés en temps utile pour que ce logement puisse être occupé avant la rentrée des classes. Egalement la fin des travaux doit permettre à la section Judo de reprendre ses activités.

DISTINCTION.- Par décision du Ministre de l'Intérieur, la Médaille d'Argent des Sapeurs Pompiers vient d'être attribuée à notre sympathique Roger EHRARD pour ses 20 ans de services. Toutes nos félicitations.

E A U.- Le relevé des compteurs d'eau aura lieu à partir du 1er Septembre prochain. Il est recommandé, pour faciliter la tâche du garde-champêtre, d'en dégager l'accès.

VISITE DU PERCEPTEUR.- Le percepteur se tiendra en Mairie le 12 Septembre prochain, de 9 à 10 heures, pour les opérations habituelles.

A.B.